



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE

Réf.: 643.020 - DS/gh
642.0

ad o.302.3.F.-BRH/bb

BRH : ~~1) 1 Ex au Pro Helvetia~~
~~2) 1 Ex au Alberta~~
~~3) 1 Ex au Bâle (comp. films)~~
~~4) 1 Ex (cette valeur) au Kanton Appenzel.~~
5) met
Melanie!
23.8.72. BR

75 PARIS 7^e, le 17 août 1972
142, Rue de Grenelle
Tél. 551-6292 / 551-7580 / 551-8697
Télex 27969
Chèques Postaux Paris 5695-57
Réception: 9 h. à 11 h. 45

Division des organisations internationales
du Département politique fédéral

3003 B e r n e

Datum	23.8.								89
Visa									60
EPO		23.8.72							-9
Ref	0.302.3 F.								

Rapport culturel

Monsieur l'Ambassadeur,

En date du 22 décembre 1971, je vous ai indiqué les raisons pour lesquelles il ne m'était pas possible d'établir pour 1971 un rapport culturel aussi complet que je l'aurais souhaité.

Les effectifs de la section culturelle étant maintenant rétablis, je ne voudrais pas manquer de vous soumettre les quelques commentaires que m'inspire une année 1971 particulièrement riche en manifestations. J'en-globe également dans ce regard rétrospectif les quelques dates importantes du premier semestre 1972.

Disons tout d'abord qu'il existe un vaste domaine d'échanges franco-suisse spontanés. Il s'agit, entre autres, de la présence régulière en France d'ensembles musicaux, de chefs d'orchestre ou de solistes. Les relations personnelles, les contacts que les organisateurs prennent directement sont à l'origine de ces manifestations. Il en va de même de la participation d'artistes suisses à certains salons parisiens ou provinciaux d'arts plastiques ou de la reprise d'oeuvres musicales et dramatiques faisant désormais partie du répertoire (Honegger, Frisch, Dürrenmatt, etc.).

- 2 -

Enfin, je ne mentionnerai que pour mémoire les nombreuses expositions individuelles d'artistes suisses venus de notre pays pour la circonstance ou domiciliés en France. Elles illustrent l'attrait que Paris continue à exercer sur les intéressés.

Par la force des choses, plusieurs manifestations n'ayant pas ce caractère spontané, c'est-à-dire résultant d'une intervention de la Fondation Pro Helvetia, du Département fédéral de l'Intérieur et de l'Ambassade, relèvent des arts plastiques :

- la Biennale de Paris, qui s'est tenue du 24 septembre au 1er novembre 1971, a reçu une participation suisse importante et très remarquée, comportant également des volets spectacles, cinéma et musique.

Cette manifestation portait encore la marque de la contestation née des événements de mai/juin 1968. Cependant, elle parut plus cohérente, plus riche aussi que les précédentes. Telles furent en tout cas les caractéristiques - qui ne passèrent pas inaperçues - de la participation suisse groupée par M. Jean-Christophe Ammann.

La Biennale conserve pleinement son intérêt. Elle a eu 45.000 visiteurs appartenant à la jeune génération. Je reviendrai dans le présent rapport sur l'importance de cette question.

- l'exposition "31 artistes suisses contemporains" (16 février - 10 avril 1972) a reçu quelque 22.000 visiteurs. Ainsi que vous le savez, un volumineux dossier de presse lui a été consacré.

Ainsi un large public a-t-il pris conscience de la vitalité et de la diversité de la création plastique dans notre pays, tout en découvrant souvent l'origine d'artistes bénéficiant déjà d'une audience internationale. Aux participants moins connus au-delà de nos frontières, cette exposition a offert une cimaise de haute qualité.

- 3 -

La consultation de son livre d'or permet, en outre, de se rendre compte qu'elle suscita un intérêt plus grand que les autres manifestations qui se déroulaient à Paris à la même époque. Le débat porta notamment sur les relations entre l'Etat et la culture; l'actuelle exposition "72/72", consacrée à la création en France au cours des douze dernières années, vient de le relancer.

La question qui est au coeur du problème est, ainsi que le relevait mon rapport du 26 mai 1972, celle de l'opportunité du soutien apporté par les pouvoirs publics à un art d'avant-garde. M. Jacques Duhamel, ministre des Affaires culturelles, s'est prononcé fermement pour le maintien d'un tel soutien. L'accueil réservé à "31 artistes suisses contemporains" confirmerait, si besoin en était, l'opportunité de la place réservée, dans nos programmes d'action culturelle, à l'art "en train de se faire". Je reviendrai sur cette question dans les conclusions du présent rapport.

- Graphisme Design Suisse

Présentée par le Musée des arts décoratifs, du 30 septembre au 28 novembre 1971, cette exposition a connu un bon succès public, mais surtout le vif intérêt des spécialistes auxquels sa structure même s'adressait particulièrement.

Elle établit un bilan dans un domaine où la Suisse occupe une bonne position. Par ailleurs, Paris n'a constitué pour elle qu'un point de départ dans les programmes de la Fondation Pro Helvetia.

- la section de Paris de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses présente chaque année, vous le savez, une exposition sous les auspices de l'Ambassade. La dernière a eu lieu du 10 au 24 mai 1972 dans la maison de l'Office national suisse du tourisme.

Depuis plusieurs années, il me paraît que cette manifestation

- 4 -

devrait être l'occasion d'échanges, avec la Suisse d'une part, et avec la province française d'autre part. Aussi ai-je été très heureux de voir le Musée des Beaux-Arts d'Aarau présenter l'année dernière "Les Suisses de Paris". Avec l'appui de la Fondation Pro Helvetia, je recherche maintenant la possibilité de faire tourner cette exposition dans les villes de province, avec la participation d'artistes suisses qui y résident. Des pourparlers sont en cours.

Mentionnons pour clore ce chapitre les grandes expositions que le Centre national d'art contemporain (CNAC) a consacrées, après Max Bill, à Jean Tinguely, puis à Daniel Spoerri. D'autres artistes, comme Robert Müller par exemple, ou G. Honegger, ont en France une large audience.

Ces considérations me conduisent à vous parler de l'exposition itinérante de livres suisses qui vient de terminer sa carrière en France après avoir été présentée avec succès dans 17 villes.

Ce succès se mesure d'abord au nombre de visiteurs, à l'écho dans la presse et aussi, à ce que me disent les éditeurs, à la stimulation de la demande française de livres suisses.

En plus, il faut tenir compte de la précieuse occasion que cette manifestation fut pour nos chefs de poste de nouer ou de resserrer leurs liens avec les différents milieux locaux, autorités, presse, université, libraires, etc.

Je tiens donc cette expérience comme positive et j'ai suggéré à nos consuls, lors de la récente réunion de Strasbourg, d'examiner quels autres domaines pourraient se prêter à son renouvellement.

./.

Je vous remets, à titre indicatif, quatre exemplaires du rapport final consacré par la SLESR à cette expérience.

- 5 -

Une intervention de l'Ambassade avait amené, en 1971, les organisateurs du Festival international du livre de Nice à inviter nos éditeurs à y présenter gracieusement une sélection de leur exposition itinérante. Cette année, la SLESR était à nouveau présente à Nice, avec l'appui de la Fondation Pro Helvetia. Le Festival ayant trouvé, à sa troisième édition, sa vitesse de croisière, nos éditeurs ont l'intention d'y revenir.

J'aurai garde d'oublier notre initiative et notre contribution déterminante dans l'exposition Le retour à la nature au XVIIIe siècle, présentée par la Bibliothèque nationale au cours de l'été 1971. A côté de la nôtre, on y notait des participations française et anglaise. Il s'agissait là d'une manifestation de prestige mais qui, rappelant la découverte des Alpes et de nos paysages, est loin d'être sans influence sur l'intérêt que suscite notre pays et, partant, sur son attrait touristique.

Mentionnons enfin, pour conclure, la présence à Paris, au Théâtre de la Ville, du ballet du Grand Théâtre de Genève, alors qu'un spectacle français était donné dans cette dernière ville. De tels échanges pourraient être plus nombreux; un récent exemple en est donné par les musées de Fribourg et de Nantes.

*
* *
*

Ces manifestations font partie d'un programme cohérent qui, après avoir été élaboré, a, dans certains cas, nécessité une longue mise au point. D'autres ont été l'occasion d'une coordination s'étendant à toute la France. Ainsi en a-t-il été de l'exposition itinérante de livres suisses dont chaque étape en province a été le noyau de Semaines ou de Quinzaines culturelles suisses.

- 6 -

Il me paraît que cette programmation et cette coordination doivent demeurer notre première préoccupation et qu'il serait souhaitable de la voir s'étendre à l'ensemble de notre "politique culturelle", selon la suggestion que contenait le rapport annexé à ma lettre du 10 mars 1969. En vous remettant une photocopie de ce rapport, je me permets d'attirer votre attention sur les pages 12 et suivantes.

Qu'en est-il de la nécessité de l'action culturelle menée par l'Ambassade et de l'intérêt de la poursuivre?

Les principales manifestations culturelles ont donné lieu à des contacts nombreux avec les hauts fonctionnaires français compétents. J'ai organisé pour leur lancement de grandes réceptions auxquelles ont assisté des représentants du gouvernement, de l'administration, de la presse, de la science et des lettres. En leur consacrant des articles, quotidiens et périodiques ont parlé de notre pays.

Cela constitue un ensemble de faits et de relations qui entretiennent dans le concret ce qui sans cela deviendrait vite objet de rhétorique: l'amitié franco-suisse. L'ensemble de nos relations avec la France, J'ai eu maintes fois l'occasion de le constater, profite du climat ainsi créé.

Mais ce n'est pas là, et de loin, le principal effet de cette action culturelle.

Les jeunes générations ont de plus en plus tendance à se faire une opinion globale sur un pays, voire à le juger, à travers l'image qu'en donne sa culture. Ce dernier concept d'ailleurs ne contient pas seulement la création et le patrimoine artistiques, mais s'étend à la manière de vivre dans son ensemble.

Avec le temps, ce jugement de valeur pourrait bien avoir de plus en plus de répercussions pratiques sur le

- 7 -

rayonnement de nos institutions, l'estimation de notre enseignement, la situation morale des Suisses de l'étranger, la réputation de nos produits, nos échanges, etc.

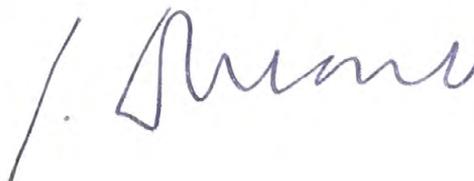
Notre présence culturelle, qui devrait concerner tous les milieux de notre pays, prépare l'avenir. C'est à juste titre qu'elle fait place dans ses programmes à la présentation des aspects actuels de la Suisse et de l'art "en train de se faire".

./.

Aux trois copies habituelles du présent rapport, que vous voudrez bien trouver en annexe, j'en ajoute une à l'intention de la Division des affaires administratives.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :



| Annexes mentionnées.